

N° D'AFFILIATION

- Souhaitez vous aussi une affiliation à l'UFOLEP ? ⁽¹⁾ OUI NON

- Souhaitez vous aussi affiliation à l'USEP ? OUI NON



COORDONNÉES DU SIEGE SOCIAL

Titre complet : _____
(appellation figurant dans les statuts)

Adresse du siège social _____

Téléphone : _____ Fax : _____ No SIRET : _____

Site internet : _____ Email : _____

COORDONNÉES DU PRÉSIDENT(E)

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal / Ville : _____

Téléphone / Portable : _____

Email : _____

COORDONNÉES DU TRÉSORIER(E)

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal / Ville : _____

Téléphone / Portable : _____

Email : _____

COORDONNÉES DU CORRESPONDANT(E)

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal / Ville : _____

Téléphone / Portable : _____

Email : _____

COORDONNÉES DU SECRÉTAIRE

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Code Postal / Ville : _____

Téléphone / Portable : _____

Email : _____

CARATERISTIQUES DE L'ASSOCIATION

Votre association a été déclarée le : _____ à la Préfecture (ou Tribunal d'instance pour l'Alsace-Moselle)
de :

Quel est le statut juridique de votre association ?

- | | | |
|---|--|--|
| <input type="checkbox"/> 1100 - Association | <input type="checkbox"/> 1101 - Section d'une association locale | <input type="checkbox"/> 1102 - Section d'une association départementale |
| <input type="checkbox"/> 1103 - Section d'une association nationale | <input type="checkbox"/> 1104 - Groupement ou collectif | <input type="checkbox"/> 1105 - Collectivité territoriale |
| <input type="checkbox"/> 1106 - Service d'une collectivité | <input type="checkbox"/> 1107 - Mutuelle | <input type="checkbox"/> 1108 - SCOP - SCIC |
| <input type="checkbox"/> 1109 - Comité d'entreprise | <input type="checkbox"/> 1110 - Etablissement scolaire | <input type="checkbox"/> 1111 - Autre établissement public |
| <input type="checkbox"/> 1112 - Autre statut juridique | <input type="checkbox"/> 1113 - Maison de retraites | <input type="checkbox"/> 1114 - Structure d'accueil petite enfance |
| <input type="checkbox"/> 1115 - Accueil collectif de mineurs | <input type="checkbox"/> 1116 - Etablissement spécialisé | <input type="checkbox"/> 1117 - Etablissement de santé |
| <input type="checkbox"/> 1118 - Comité d'entreprise | <input type="checkbox"/> 1119 - Centre social / Maison de quartier | <input type="checkbox"/> 1120 - Structure péri-scolaire |
| <input type="checkbox"/> 1121 - Base de loisirs | <input type="checkbox"/> 1122 - Structure carcérale | |

Combien avez-vous d'administrateurs ? Hommes : _____ Femmes : _____

L'affiliation de votre association concerne : toutes les activités/sections de l'association
 uniquement certaines sections de l'association

Avez-vous un agrément ministériel ? Non Oui, précisez : Affaires étrangères Education nationale
 Environnement Jeunesse et éducation populaire
 Sport Autre, précisez :

Votre association est-elle employeur ? Non Oui

LES ACTIVITÉS NON SPORTIVES PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

- 9990 Promotion des valeurs de la Ligue
- 9991 Engagement militant - question de société

REFLEXIONS – DEBATS – DEFENSE DES DROITS

- 3100 Conférences – débats
- 3101 Université populaire
- 3102 Groupe d'étude ou de recherche
- 3103 Droits de l'Homme
- 3104 Droits de l'Enfant
- 3105 Lutte contre les discriminations
- 3106 Lutte contre le racisme
- 3107 Education à la paix
- 3108 Autres : précisez
- 3109 Cercles Condorcet

FORMATION

- 3200 Formation professionnelle
- 3201 Insertion sociale
- 3202 Formation des enseignants
- 3203 Formation des bénévoles
- 3204 Formation BAFA – BAFD
- 3205 BP JEPS
- 3206 Formation aux métiers de l'animation
- 3207 Alphabétisation
- 3208 Illettrisme
- 3209 Réseau d'échanges et de savoirs
- 3210 Formation des animateurs
- 3211 DEFA DEJEPS
- 3212 Formation professionnelle sport

ACTION SOCIALE

- 3300 Gestion d'établissement d'éducation spécialisée pour enfants
- 3301 Gestion d'établissement pour adultes handicapés
- 3302 Services ou missions médico-sociales
- 3303 Services ou missions sociales
- 3304 Haltes-garderies – crèches
- 3305 Accueil demandeurs d'asiles ou réfugiés
- 3306 Actions prévention jeunes
- 3307 Action d'insertion sociale
- 3308 Centres éducatifs renforcés
- 3309 Santé
- 3310 Autres

LOISIRS – VACANCES

- 34000 Activités de détente
- 34010 Organisation de fêtes, bals, kermesses
- 34021 Inscriptions à des accueils de loisirs
- 34031 Inscriptions de départ Vacances / enfants
- 34032 Organisation de vacances pour enfants
- 34041 Inscriptions de vacances / adolescents
- 34042 Organisation de vacances pour adolescents
- 34051 Inscriptions de vacances / familles
- 34052 Organisation de vacances pour familles
- 34061 Accueil de personnes en situation de handicap en accueils collectifs de mineurs
- 34071 Aide aux projets autonomes de vacances
- 34081 Excursions
- 34091 Organisation de voyages
- 34101 Organisation de séjours linguistiques

ARTS ET CULTURE, Spectacle vivant

- 3500 Diffusion / Création
- 3501 Education artistique, médiation
- 3502 Arts du cirque, Arts de la rue
- 3503 Théâtre
- 3504 Chant choral
- 3505 Musique
- 35051 Musique traditionnelle
- 35052 Musique acoustique
- 35053 Musique actuelle
- 35054 Cours de musique
- 35055 Cours de solfège
- 35056 Guitare
- 35057 Accordéon
- 35058 Piano
- 3507 Danses classiques et traditionnelles

- 3508 Danses modernes et contemporaines
- 3509 Danses urbaines
- 3510 Danses de salon

ARTS ET CULTURE, Livre, lecture, écriture

- 3520 Diffusion
- 3521 Médiation
- 3522 Pratique amateur
- 3524 Technique du livre
- 3525 Calligraphie
- 3526 Métier de l'imprimerie
- 3527 Bande dessinée

ARTS ET CULTURE, Arts visuels et appliqués

- 3530 Diffusion
- 3531 Education, Médiation
- 3532 Arts plastiques
- 3533 Vidéo
- 3534 Photographie
- 3535 Mode

ARTS ET CULTURE, Arts appliqués, arts décoratifs

- 3536 Art floral
- 3537 Forme et couleur
- 3538 Atelier d'art
- 35905 Travaux manuels
- 35906 Patchwork
- 35907 Scrapbooking
- 35908 Loisirs créatifs
- 35909 Broderie
- 35910 Peinture
- 35911 Couture
- 35912 Poterie
- 35916 Tapisserie
- 35917 Décoration

ARTS ET CULTURE, Cinéma

- 3540 Diffusion
- 3541 Education, Médiation

Culture scientifique et technique

- 3550 Club, atelier de pratique
- 3551 Sensibilisation, éducation, médiation
- 3552 Informatique
- 3553 Astronomie

Culture et patrimoine

- 3560 Echanges interculturels
- 3561 Cultures régionales
- 3562 Cultures du monde
- 3563 Promotion, valorisation du patrimoine
- 3564 Chantiers de rénovation

Action culturelle tous champs artistiques

- 3570 Diffusion
- 3571 Education, médiation
- 3572 Pratique amateur
- 3573 Organisation d'évènements, précisez
- 3574 Echanges intergénérationnels
- 3575 Expositions

AUTRES ACTIVITES CULTURELLES

- 35913 Cuisine
- 35914 Oenologie
- 35915 Gastronomie
- 35901 Jeux de sociétés
- 35902 Jeux de cartes
- 35903 Jeux ludiques
- 35904 Ludothèque
- 35918 Relaxation
- 35919 Apprentissage de la langue
- 35920 Anglais
- 35921 Espagnol

COMMUNICATION ET MEDIAS

- 3580 Promotion, éducation, médiation
- 3581 Gestion et diffusion presse, radio, télévision, internet
- 3582 Création multimédia

INTERNATIONAL

- 3600 Actions de solidarité nord - sud

- 3601 Activités européennes - Programmes de coopération européens
- 3610 Activités européennes - Fonds structurels
- 3602 Echanges franco-allemands
- 3603 Education au développement
- 3604 Rencontres internationales de jeunes
- 3605 Rencontres sportives
- 3606 Chantiers internationaux
- 3607 Voyages éducatifs internationaux
- 3608 Voyages solidaires
- 3609 Tourisme solidaire

ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

- 3801 Défense, lobby
- 3802 Chantiers environnement
- 3803 Education à l'environnement
- 3804 Protection de la nature
- 3805 Promotion du commerce équitable
- 3806 Autre développement durable

ACTIVITES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRES

- 3900 Ateliers relais
- 3901 Classes relais
- 3902 Internats (relais ou de réussite éducative)
- 3903 Animation péri-scolaire
- 3904 Radio scolaire / Journaux scolaires
- 3906 Accompagnement à la scolarité
- 3907 Lire et Faire Lire
- 3908 Formation des délégués élèves
- 3909 Restauration d'enfants et de jeunes
- 3910 Garderie scolaire
- 3911 Travail avec les familles
- 3912 Organisation de classes de découverte (à partir de 6 jours et 4 nuits)
- 3914 Organisation de séjours éducatifs
- 3915 USEP (multisports)
- 3916 Organisation de séjours scolaires courts (jusqu'à 4 jours et 3 nuits)
- 3917 Voyages scolaires éducatifs

LES ACTIVITES SPORTIVES UFOLEP PRATIQUÉES AU SEIN DE L'ASSOCIATION

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 1

- 22001-Billard (2)
- 27004-Boules (2)
- 24001-Boomerang (2)
- 22002-Bowling (2)
- 24002-Cerf-volant (2)
- 22021-Croquet (2)
- 22003-Danse sportive (2)
- 22020-Autre danse (urbaine, classique,...) (2)(14)
- 22022-Double Dutch (2)
- 29201-Ecole du sport labellisée activité R1 (2) (5)
- 22023-Eveil corporel (2)
- 22024-Football de table (2)
- 26004-Golf et activités golfiques (2)
- 22004-Gymnastique d'entretien (APE) (2)
- 22005-Jogging (2)
- 22025-Marche nordique (2)
- 22010-Match d'improvisation théâtrale (2)
- 24010-Modélisme aérien (- 25 Kg) (2)
- 24012-Modélisme naval (2)
- 24013-Modélisme roulant (2)
- 24014-Musculation (2)
- 22026-Pêche (2)
- 27007-Pétanque (2)
- 29110-Plurisport - Activités R1 (2) (15)
- 22006-Randonnées pédestres (2)
- 22009-Raquette neige (2)
- 22008-Sophrologie (2)
- 23015-Tai -Chi-Chuan (2)
- 23001-Sports collectifs locaux ou traditionnels (2)
- 22007-Yoga Qi-Gong Gymnastiques douces (2)

SPORTS COLLECTIFS UFOLEP -Risque 2

- 25001-Base-ball (3)
- 25002-Basket ball (3)
- 29200-Ecole du sport labellisée activité R2 (2) (6)
- 26040-Flag (3)
- 25015-Floorball (3)
- 25003-Football (3)
- 25004-Futsal (3)
- 25005-Hand-ball (3)
- 25006-Hockey sur gazon (3)
- 25007-Hockey sur glace (3)
- 25008-Inter-cross (3)
- 25014-Kin-ball (3)
- 25009-Korfbal (3)
- 25010-Rugby (4)
- 26041-Speed ball (3)
- 26001-Sports collectifs locaux ou traditionnels (3)
- 26036-Street Hockey (3)
- 26037-Tchoukball (3)
- 25012-Volley ball (3)
- 25013-Water-polo (3)

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP-Risque 2

- 26030-Accro-Basket (3)
- 23011-Aïkido (3)
- 26031-Arbalète (3)

- 27001-Arts du cirque (3)
- 27002-Athlétisme (3)
- 21001-Activités aquatiques d'entretien (2)
- 23013-Autres arts martiaux (3)
- 27003-Badminton (3)
- 23020-Boxe éducative (3)
- 23021-Boxe française (3)
- 26032-Caisse à savon (3)
- 22027-Canne de combat (3)
- 21020-Canoë-kayak (3)
- 23014-Capoïera (2)
- 221011-Char à voile (3)
- 27020-Course d'orientation (3)
- 27021-Course hors stade (3)
- 26033-Echasse urbaine (3)
- 26020-Epreuves combinées / raid multi-activités (3) (7)
- 26003-Escalade-Grimpe arbre - Slackline (3)
- 27005-Escrime (3)
- 27030-Gymnastique artistique (3)
- 27031-Gymnastique rythmique sportive (3)
- 27006-Haltérophilie - force athlétique (3)
- 23010-Judo (3)
- 26034-Ju Jitsu (3)
- 23012-Karaté (3)
- 29045-Marche aquatique (3)
- 26035-Luttes traditionnelles (3)
- 27022-Marche sportive (3)
- 21002-Natation (3)
- 26005-Patinage sur glace (3)
- 29120-Plurisport - Activités R2 (3) (15)
- 28003-Roller (3)
- 27014-Sarbacane (3)
- 28005-Skate (3)
- 28020-Ski alpin (3)
- 28021-Ski de fond - de randonnée (3)
- 26002-Sports locaux ou traditionnels (3)
- 27013-Squash (3)
- 28022-Surf et autres activités neige (3)
- 27008-Tennis (3)
- 27009-Tennis de table (3)
- 27010-Tir (4)
- 27011-Tir à l'arc (3)
- 26038-Trottinette (3)
- 27012-Twirling baton (3)
- 27032-Trampoline (3)
- 26039-Viet Vo Dao (3)
- 21012-Voile (3)
- 21010-Autres activités nautiques non motorisées (3)

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 3

- 29042-Accrobranche (3)
- 28010-Alpinisme et escalade sur glace (4)
- 29043-Biathlon (3)
- 29044-Canyoning (3)
- 28001-Equitation (3)
- 26021-Epreuves combinées (sans activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités (3)
- 29039-Parkour (3) (8)

- 21022-Plongée sous-marine (4)
- 29040-Rafting (3)
- 28002-Randonnées équestres (3)
- 21030-Ski nautique (3)
- 28004-Spéléologie (4)

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 4

(sans garanties d'assurances. Prendre contact avec la Délégation Départementale APAC)

- 24021-Parachutisme (4)
- 24022-ULM (4)
- 24023-Vol à voile (4)
- 24024-Vol libre (4)
- 21031-VNM-Jet-ski (4)

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 5

- 26010-Duathlon-triathlon-bike and run (3)
- 26011-Cyclo - Bicross (3)
- 26012-Cyclo - Cyclospport (3)
- 26013-Cyclo - Cyclotourisme (3)
- 26015-Cyclo - Vélo-trial-Bike trial (3)
- 29037-Cyclo - Dirt (3)
- 26014-Cyclo - VTT en compétition (3)
- 29046-Cyclo - VTT randonnées (3) (9)
- 26022-Epreuves combinées (avec activités cyclistes ou VTT) raid multi-activités (3)

SPORTS INDIVIDUELS UFOLEP -Risque 6

- 29001-Auto - Ecole d'initiation à la conduite et de pilotage de 16 à 18 ans (4)
- 29020-Auto - Kart-cross (4)
- 29021-Auto - Karting piste (4)
- 29004-Auto - Poursuite sur terre (4)
- 29005-Auto - Trial 4x4 (4)
- 29007-Auto - Randonnées loisirs 4x4 (4)
- 29032-Moto - Enduro (4)
- 29033-Moto - Vitesse (4) (10)
- 29034-Moto - Cross (4) (11)
- 29035-Moto - Trial (4)
- 29030-Moto - Ecole de conduite (4) (12)
- 29036-Moto - Randonnées loisirs (4) (13)

(2) Activités où le certificat médical de non contre-indication datant de moins d'un an est obligatoire uniquement à la 1ère délivrance de la licence s'il n'y a pas de pratique compétitive. La licence mentionnera «Pas de pratique compétitive». Le Ministère des sports nous informera fin 2017 des modalités d'application d'un questionnaire individuel de santé à renseigner pour renouveler sa licence pour cette activités qui pourra être dématérialisé.

(3) Activités où le certificat médical de non contre-indication est obligatoire tous les 3 ans : la première année le licencié présente un certificat médical, pour le renouvellement pour la 2ème et la 3ème année, le Ministère des sports nous informera fin 2017 des modalités d'application d'un questionnaire individuel de santé à renseigner pour renouveler sa licence.

(4) Activité qui nécessite la présentation d'un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de la discipline concernée, datant de moins d'un an, lors de l'obtention de la 1ère licence puis lors de son renouvellement chaque année.

(5) Les activités doivent se limiter à celles de risque 1 (R1), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 2 (R2), 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ,6 (R6) , elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...). La liste des activités pratiquées doit être déclarée sur la demande d'affiliation.

(6) Les activités doivent se limiter à celles de risque 2 (R2), mais si une école du sport a des activités exceptionnelles ou temporaires de risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ,6 (R6) , elle devra souscrire auprès de l'APAC une garantie complémentaire spécifique (RAT, CAP etc...). La liste des activités pratiquées doit être déclarée sur la demande d'affiliation.

(7) Sans les activités relevant du risque 3 (R3), 4 (R4), 5(R5) ou 6 (R6).

(8) Cf. règlement technique UFOLEP.

(9) pratique ne donnant pas lieu à la délivrance d'une carte compétiteur VTT, à une activité chronométrée ou à un classement

(10) Vitesse, endurance, 50 A Galet.

(11) Course sur prairie, endurance tout terrain, 50cc, quad.

(12) Pour les licenciés à partir de 6 ans ou en préparation du CASM ou en perfectionnement hors compétition.

(13) Dispensé du CASM mais permis de conduire obligatoire sur la voie publique.

(14) L'affiliation à l'UFOLEP permet de solliciter l'agrément sport auprès des directions départementales chargées de la cohésion sociale et de demander des subventions dans le cadre de la CNDS

(15) Le Plurisport est la pratique en loisir de plusieurs activités physiques et sportives au sein de la même association tout au long de la saison par un public adulte et/ou en famille. (le public enfant sera concerné par le code «école de sport»). Si l'association choisit le code Plurisport R1 ou Plurisport R2, elle doit renseigner en page 4 la liste précise des activités concernées par ce code «Plurisport». Les activités Plurisport déclarées par l'association seront automatiquement mentionnées sur les licences des adhérents concernés.

LES ACTIVITÉS PRATIQUÉES AU SEIN DE VOTRE ASSOCIATION

A qui s'adressent vos activités ? exclusivement à vos adhérents à vos adhérents et à des usagers non adhérents à tout public

Détaillez précisément la liste des activités pratiquées au sein de l'association: (Vous pouvez noter ci-dessous les activités choisies d'après la liste en pages 2 et 3 ou les cocher directement dans les pages 2 et 3) :

Si l'association sportive UFOLEP choisit le code : Plurisport-Activité R1 ou Plurisport-Activité R2, détailler ci-dessous la liste des activités associées :

POUR LES ASSOCIATIONS UFOLEP : GESTION DES CERTIFICATS MEDICAUX

Afin de raccourcir les délais de traitement des demandes de licences par le comité départemental, il vous est proposé de procéder à la vérification et à la conservation des certificats médicaux de vos adhérents.

Je m'engage à vérifier la conformité des certificats médicaux et à les conserver pendant 10 ans ?

OUI - NON (l'association devra les transmettre à la Fédération)

Pour la 1ère prise de licence, il est demandé de présenter un certificat médical de non contre-indication de moins de 1 an pour les activités sportives demandées avec la mention «compétition» si pratique compétitive.

Pour le renouvellement de licence, la présentation d'un certificat médical peut ne pas être demandé (pour les activités R1, Ecole de sport R2 et Activités aquatiques d'entretien), demandé tous les ans (pour les activités à conditions particulières : Rugby (R2), Tir sportif (R2), Alpinisme (R3), Plongée sous-marine (R3), Spéléologie (R3) + toutes les activités R4 et R6 (sports mécaniques) ou enfin, tous les 3 ans (toutes les autres activités).

Adhésion au CNEA : je suis informé(e) que mon affiliation à l'UFOLEP vaut adhésion au CNEA à compter de la date de signature de la présente demande d'affiliation. J'accepte que mes coordonnées soient transmises au CNEA.

INFORMATIONS CNIL

La Ligue de l'enseignement déclare ses fichiers de membres et d'associations affiliées à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Veuillez vous adresser à votre Fédération départementale ou vous connecter sur www.affiligue.org.

Acceptez-vous de figurer dans un annuaire des associations affiliées à la Ligue de l'enseignement, de l'Ufolep, de l'Usep ? Oui Non

Acceptez-vous que la Ligue de l'enseignement, l'Ufolep⁽¹⁶⁾, l'Usep communiquent vos coordonnées à des tiers partenaires ? Oui Non

Acceptez-vous d'être géolocalisé sur le site de l'ufolep nationale (www.ufolep.org) ?

Oui Non

ENGAGEMENT DE L'ASSOCIATION

En ma qualité de Président (e) de l'association, j'exprime la volonté de mon association de s'affilier à la Ligue de l'enseignement.

Date et signature

INFORMATIONS ASSURANCE

L'affiliation à la Ligue de l'enseignement n'accorde pas de garanties d'assurances. Seules les adhésions de tous les membres, dirigeants et pratiquants (titulaires d'une carte et/ou d'une licence) de l'association octroient les couvertures de la MULTIRISQUE ADHERENTS ASSOCIATION de l'APAC garantissant la responsabilité civile de l'association personne morale, ses risques divers, la responsabilité civile et l'Individuelle Accident de ses adhérents. **Cette couverture doit être validée après régularisation d'une FICHE DIAGNOSTIC** qui devra considérer l'ensemble des membres, dirigeants, pratiquants et usagers même temporaires.

En ce qui concerne les activités sportives : toute association est tenue par le Code du Sport (Art. L321-1) de souscrire un contrat d'assurance en Responsabilité Civile pour elle-même et pour ses adhérents, dirigeants et pratiquants. Le contrat qu'a conclu l'UFOLEP avec l'APAC procure aux associations (ou sections d'associations) affiliées à l'UFOLEP ces garanties obligatoires ⁽¹⁷⁾.

J'atteste :

- accepter les conditions d'affiliation et avoir pris connaissance du bulletin d'informations et de la notice descriptive d'assurance qui m'ont été remises,
- avoir noté qu'au terme de l'article 3 de cette notice :
 - cette Multirisque est accordée à la condition que la totalité des membres de mon association (ou de la section d'association) soit titulaire d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement et d'une licence UFOLEP le cas échéant,
 - seules sont garanties les activités impliquant uniquement des personnes titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement et d'une licence UFOLEP le cas échéant,
- Dans le cas contraire (activités ouvertes à des personnes non titulaires d'une carte d'adhérent à la Ligue de l'enseignement, qu'il s'agisse ou non de membres de l'association ou de sections non affiliées), une souscription complémentaire spécifique est indispensable ⁽¹⁸⁾.
- avoir noté pour l'organisation d'activités sportives classées en Risques 5 (R5) et 6 (R6) que le bénéfice de ces garanties d'assurances APAC est conditionné au respect des règles et consignes de sécurité édictées dans l'acte d'engagement figurant dans la Fiche Diagnostic.
- avoir noté que les garanties d'assurance prendront effet au plus tôt le jour de réception du dossier d'affiliation par la Délégation départementale APAC. Pour les activités sportives, les licences UFOLEP devront avoir été préalablement homologuées.

ATTENTION : Pour les activités classées en risques 4 (R4), seule une souscription spécifique auprès de l'APAC permet de bénéficier des garanties d'assurance Responsabilité Civile et Individuelle Accident.

**DATE ET SIGNATURE
OBLIGATOIRE DU PRESIDENT(E) ⁽¹⁹⁾**

(16) Par tiers partenaires, sont concernées les sociétés Gymnova, Nouansport, DECATHLON PRO, CONRAD, 24 MX, SPORTMAG, ITS-Chrono pour de l'emailing ou routage catalogue par saison sportive avec clause de confidentialité pour les données fichiers. (cf. Liste sur www.ufolep.org).

(17) En cas de refus des conditions énoncées ci-dessus, veuillez contacter votre Comité Départemental Ufolep ainsi que votre Délégation départementale APAC.

(18) Dans ces hypothèses, demandez conseil à votre Délégation départementale APAC.

(19) Votre demande d'affiliation sera validée à compter de sa date de réception par la Fédération départementale.